



61, rue Henri Regnault La Défense  
92400 COURBEVOIE

## Fondation Notre Dame

### Attestation du commissaire aux comptes relative aux comptes annuels de la Fondation abritée du Mont Saint Michel

Exercice clos le 31 décembre 2020

## Fondation Notre-Dame

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

N° SIREN : 393 739 594

## Attestation du commissaire aux comptes relative aux comptes annuels de la Fondation abritée du Mont Saint Michel

Exercice clos le 31 décembre 2020

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre-Dame et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations présentes dans les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et figurant dans le document ci-joint. Cette attestation est établie dans le cadre de l'établissement des comptes prévu par la convention de création de la Fondation abritée du Mont Saint Michel.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la direction de la Fondation Notre-Dame.

Il nous appartient de nous prononcer sur la concordance de ces informations avec les données issues de la comptabilité par établissement de la Fondation Notre-Dame pour le secteur correspondant à la Fondation abritée du Mont Saint Michel.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de la Fondation Notre-Dame pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nos travaux, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont été effectués selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Ces travaux ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- prendre connaissance des procédures mises en place par la Fondation Notre-Dame pour déterminer les informations figurant dans le document joint et vérifier que les informations résultant de l'application de ces procédures concordent avec les données sous-tendant la comptabilité de la Fondation Notre-Dame ;
- effectuer les rapprochements nécessaires entre ces informations et la comptabilité dont elles sont issues et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- vérifier l'exactitude arithmétique des calculs.

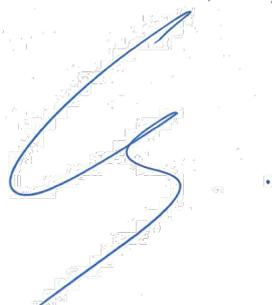
Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations figurant dans les comptes annuels ci-joints avec les données issues de la comptabilité par établissement de la Fondation Notre Dame pour le secteur correspondant à la Fondation abritée du Mont Saint Michel de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 « Cadre légal de référence » de l'annexe des comptes concernant le changement de méthode comptable opéré dans la cadre de la première application du règlement ANC 2018-06 (modifié par le règlement ANC 2020-08) et ses principaux impacts sur les comptes annuels clos au 31 décembre 2020.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Le Commissaire aux comptes  
Mazars

Paris La Défense, le 2 juin 2021



Jérôme Eustache  
Associé

# FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

Selon ANC 2018-06

Selon CRC 1999-01

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
<b>COMPTES DE LIAISON</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes sur immo. incorpo.				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., outillage (matériel et mobilier de bureau)				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Obligations				
Actions				
Autres (OPCVM, etc)				
Obligations				
Obligations, intérêts courus à recevoir				
Actions				
Autres (FCP, etc.)				
Obligations, intérêts courus à recevoir				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL I</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 750		2 750	
Créances reçues par legs ou donations				35 340
Donateurs et organismes				3 166
Autres créances				
Autres				
<b>DIVERS</b>				
V.M.P.				
Obligations				
Actions				
Autres (OPCVM, etc)				
Fonds obligataires y compris coupons courus				
Autres valeurs mobilières de placement (actions, FCP)				
Fonds obligataires				
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>	526 435		526 435	484 120
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
<b>TOTAL II</b>	<b>529 185</b>		<b>529 185</b>	<b>522 626</b>
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>529 185</b>		<b>529 185</b>	<b>522 626</b>

# FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

Selon ANC 2018-06

Selon CRC 1999-01

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
<b>COMPTES DE LIAISON</b>	353	987
<b>FONDS PROPRES</b>		
<i>Fonds associatifs</i>		
<i>Dotation pérenne non consommable</i>		
<i>Dotation statutaire FND</i>		
<i>Dotations complémentaires y compris Programme Entraide</i>		
<i>Apports des fondations abritées</i>		
<i>Dotation initiale</i>		
<i>Dotations complémentaires</i>		
<i>Dotations consommables</i>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
<i>Réserves affectées</i>		
Report à nouveau	367 827	153 877
Excédent ou déficit de l'exercice	(130 262)	213 950
Situation nette (sous-total)	237 565	
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	237 565	367 827
<b>FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
<i>Fonds dédiés aux fondations abritées</i>		
<i>Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées</i>		84 396
<i>Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement</i>		
<i>Fonds dédiés spécifiques du programme Entraide</i>		
<b>TOTAL II</b>		84 396
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	852	
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	290 416	
<i>Projets bénéficiaires restant à solder</i>		69 416
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	291 267	69 416
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>529 185</b>	<b>522 626</b>

# FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

Selon ANC 2018-06

Selon CRC 1999-01

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens (dont ventes de dons en nature)		
Loyers et récupérations des charges		
Ventes de prestations de services (dont parrainages)		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels non affectés	257 630	275 347
Dons manuels affectés (hors mécénats)		
Mécénats		
<i>Dons manuels affectés (y c. mécénats)</i>		
Legs, donations et assurances-vie		
Autres produits liés à la générosité & abandon de frais	3 766	
Contributions financières d'autres organismes		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
<i>Reprises sur amortissements et provisions</i>		
Utilisation des fonds dédiés	84 396	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes		
Quotes-parts de dotations consommables virées au compte de résultat		
<b>TOTAL I</b>	<b>345 792</b>	<b>275 347</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Autres achats et charges externes	117 634	23 765
Aides financières (projets engagés)	346 747	158 030
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
<i>Charges de personnel</i>		91 139
Charges communes aux fondations abritées	11 153	11 507
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	986	
<i>Autres charges - Impôts</i>		
<b>TOTAL II</b>	<b>476 520</b>	<b>284 441</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>(130 729)</b>	<b>(9 094)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		1 426
Produits autres valeurs mobilières, créances actif immo.	467	
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations, provisions, transferts charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de V.M.P.		
<b>TOTAL III</b>	<b>467</b>	<b>1 426</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations financières amortissements, provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de V.M.P.		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>467</b>	<b>1 426</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>(130 262)</b>	
<b>RESULTAT avant variation des fonds dédiés (I - II + III - IV)</b>		<b>(7 668)</b>

# Fondation - Compte de résultat (suite)

## FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

Selon ANC 2018-06

Selon CRC 1999-01

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, transferts de charges		
<b>TOTAL V</b>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, provisions		
<b>TOTAL VI</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>346 258</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>476 520</b>	
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>(130 262)</b>	
<b>Résultat avant variation des fonds dédiés</b>		
Sous Total des Produits		276 773
Sous Total des Charges		284 441
Report des fonds dédiés spécifiques année N-1		306 014
Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)		(221 618)
Report des fonds dédiés spécifiques année N+1		84 396
Total des Produits		582 787
Total des Charges		368 836
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>213 950</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
<b>Ressources</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	146 915	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>146 915</b>	
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	146 915	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>146 915</b>	

# Fondation - Compte de résultat par origine et destination

## FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

### COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A- Produits et charges par origine et destination	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>261 862</b>	<b>261 862</b>		
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels non affectés	257 630	257 630		
- Dons manuels affectés				
- Legs, donations et assurance-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	4 233	4 233		
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	84 396	84 396		
<b>TOTAL</b>	<b>346 258</b>	<b>346 258</b>		
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>408 339</b>	<b>408 339</b>		
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	5 427	5 427		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	346 747	346 747		
- Accompagnement des projets	56 165	56 165		
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>57 028</b>	<b>57 028</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	57 028	57 028		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>11 153</b>	<b>11 153</b>		
3.1 Frais de gestion	11 153	11 153		
3.2 Frais de gestion immobilière				
3.3 Charges financières				
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>476 520</b>	<b>476 520</b>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>(130 262)</b>	<b>(130 262)</b>		

## Fondation - Compte de résultat par origine et destination (suite)

## FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (Suite)

B- Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - Contrib/volont. liées générosité du public</b>	146 915	146 915		
Bénévolat	146 915	146 915		
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2 - Contrib/volont. non liées générosité du public</b>				
<b>3 - Concours publics en nature</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>146 915</b>	<b>146 915</b>		
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - Contrib/volont. aux missions sociales</b>	116 454	116 454		
Réalisées en France	116 454	116 454		
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - Contrib/volont. à la recherche de fonds</b>				
<b>3 - Contrib/volont. au fonctionnement</b>	30 462	30 462		
<b>TOTAL</b>	<b>146 915</b>	<b>146 915</b>		

## FONDATION DU MONT SAINT-MICHEL

Emplois par destination	Exercice N	Exercice N-1	Ressources par origine	Exercice N	Exercice N-1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>					
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - Ressources liées à la générosité du public</b>	261 862	0
- Réalisées en France	408 339		Colisations sans contreparties	0	
- Actions réalisées directement	5 427		Dons manuels non affectés	257 630	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	346 747		Legs, donations et assurances-vie		
- Accompagnement des projets	56 165		Mécénats		
Réalisées à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public	4 233	
- Actions réalisées directement					
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	57 028				
- Frais d'appel à la générosité du public	57 028				
- Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	11 153				
- Frais de gestion	11 153				
- Frais de gestion immobilière					
- Charges financières					
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>476 520</b>		<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>261 862</b>	
<b>4 - Dotations aux provisions et dépréciations</b>			<b>2 - Reprises des provisions et dépréciations</b>		
<b>5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>			<b>3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs</b>	84 396	
Excédent de la générosité du public de l'exercice			Déficit de la générosité du public de l'exercice	130 262	
<b>TOTAL</b>	<b>476 520</b>		<b>TOTAL</b>	<b>476 520</b>	
			<b>Ressources reportées liées à la générosité du public début exercice</b>	367 828	
			(hors fonds dédiés)		
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	(130 262)	
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			<b>Ressources apportées liées à la générosité du public en fin d'exercice</b>	237 566	
			(hors fonds dédiés)		



Sous l'égide de la Fondation Notre Dame  
reconnue d'utilité publique

**ANNEXE**  
**FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL**  
**EXERCICE CLOS LE 31/12/2020**

**2020**

## ANNEXE

<b>1. ACTIVITES DE LA FONDATION.....</b>	<b>4</b>
1.1 OBJET .....	4
1.2 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2020.....	4
1.3 DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE .....	4
<b>2. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....</b>	<b>5</b>
2.1 CADRE LEGAL DE REFERENCE .....	5
2.2 PRINCIPE COMPTABLES APPLIQUES .....	5
2.2.1 Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations .....	6
2.2.2 Fonds dédiés.....	6
2.2.3 Traitement des legs et donations.....	7
2.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées.....	9
2.3 ZOOM SPECIFIQUE SUR LE COMPTE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES (CER) .....	9
<b>3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN.....</b>	<b>10</b>
3.1 NOTES SUR L'ACTIF .....	10
3.1.1 Disponibilités.....	10
3.1.2 Créances.....	10
3.1.3 Créances clients et comptes rattachés.....	10
3.2 NOTES SUR LE PASSIF.....	11
3.2.1 Fonds associatifs.....	11
3.2.2 Fonds dédié spécifique et report à nouveau .....	11
3.2.3 Provision de variation des fonds reportés :.....	13
3.2.4 Etats des échéances des dettes.....	13
3.2.5 Dettes fournisseurs et comptes rattachés .....	13
3.2.6 Charges à payer .....	13
<b>4. COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>14</b>
4.1 CHARGES ADMINISTRATIVES COMMUNES.....	14
4.2 PROJETS SOUTENUS .....	14
<b>5. COMMENTAIRES SUR LE CROD (COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION) ET LE CER (COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES).....</b>	<b>15</b>
5.1 PRODUITS (CROD)/RESSOURCES (CER) PAR ORIGINE .....	15
5.1.1 Produits liés à la générosité du public / Dons, legs et mécénat (Rubrique 1).....	15
5.1.2 Autres produits liés à la générosité du public (rubrique 1.3).....	15
5.1.3 Subventions & autres concours publics (rubrique 3).....	15
5.1.4 Utilisation des fonds dédiés antérieurs.....	15
5.1.5 Contributions volontaires en nature (CER).....	15
5.1.6 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (CER) 15	15
5.2 EMPLOIS.....	16
5.2.1 Contenu des missions sociales.....	16
5.2.2 Frais de recherche de fonds .....	16
5.2.3 Contenu des frais de fonctionnement.....	16
5.2.4 Reports en dédiés de l'exercice .....	16

<b>5.3 CER 2019</b> .....	<b>17</b>
<b>6. AUTRES INFORMATIONS</b> .....	<b>18</b>
<b>6.1 LOCAUX</b> .....	<b>18</b>
<b>6.2 EFFECTIFS</b> .....	<b>18</b>
<b>6.3 CONTRIBUTION DES BENEVOLES</b> .....	<b>18</b>
<b>6.4 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</b> .....	<b>19</b>
<b>6.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> .....	<b>20</b>
6.5.1 <i>Engagements donnés</i> .....	20
6.5.2 <i>Engagements reçus</i> .....	20

## 1. ACTIVITES DE LA FONDATION

### 1.1 Objet

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL a été créée en mai 2011. Son objet social est de « soutenir moralement et financièrement, dans la baie du Mont Saint-Michel, tous les projets d'équipement et d'aménagement nécessaires à l'accueil des personnes qui viennent découvrir le Mont mais également de soutenir tous projets culturels, éducatifs, de communication, de mise en réseau de l'existant. ». Elle a consacré les premiers temps de la fondation à réunir les fonds pour l'acquisition du Prieuré d'Ardevon et s'attache au financement des travaux de restauration et d'aménagement des lieux ainsi qu'au déploiement d'activités culturelles.

### 1.2 Faits significatifs de l'exercice 2020

- ✓ Malgré les effets de la pandémie du Covid-19 tant sur les activités du Prieuré d'Ardevon (contraint à la fermeture une grande partie de l'année) que sur la collecte de fonds, la Fondation du Mont Saint-Michel a su collecter plus de 261 K€ en 2020 soit une baisse mesurée de 5 %.
- ✓ Les charges d'appel à la générosité ont été contenues (57 K€ en 2020), ce qui a permis, en puisant dans le report à nouveau et en finissant d'utiliser le Prix Louis D., de poursuivre les travaux du bâtiment culturel qui vise d'ici 2021 de bénéficier d'une grande salle de conférences et d'une bibliothèque destinée notamment à l'accueil du jeune public. 363 K€ ont été engagés. La programmation culturelle se poursuit également, dans l'optique de déployer l'accueil dès que les conditions sanitaires seront de nouveau réunies.

### 1.3 Durée et période de l'exercice comptable

Les Comptes de la FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.



## 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL est une fondation sous égide de la FONDATION NOTRE DAME. La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL correspond à un établissement comptable de la FONDATION NOTRE DAME. Les principes, règles et méthodes comptables de la FONDATION NOTRE DAME lui sont appliqués.

### 2.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2020 sont établis conformément aux règlements :

- ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif à la réécriture du plan comptable général (modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 8 décembre 2016),
- ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (modifié par le règlement ANC n°2020-08 du 4 décembre 2020).

Conformément à l'article 611-1 du règlement ANC n°2018-06, la première application dudit règlement constitue un changement de méthode comptable. Les montants relatifs aux postes de l'exercice précédent sont identiques aux montants tels qu'établis au bilan et au compte de résultat de l'exercice précédent. Cela conduit donc à une présentation du bilan et du compte de résultat de l'exercice 2020 selon deux règlements comptables.

L'application au 1er janvier 2020 des nouveaux principes comptables a pour principaux effets :

- l'inscription au bilan des actifs (3 rubriques créés) et passifs (2 rubriques créées qui n'en connaissent précédemment qu'une) relatifs aux biens provenant de successions dès leur date d'acceptation, ce qui entraîne corrélativement une diminution des engagements hors bilan reçus ;
- l'impact sur le report à nouveau de plusieurs fondations par retraitement de l'ancien compte d'attente des legs et donations (475) ;
- le reclassement de certaines rubriques au passif (dotations consommables et fonds dédiés)
- la modification de la présentation du compte de résultat avec principalement l'intégration de la variation (reports / utilisation) des fonds dédiés dans le résultat d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

### 2.2 Principe comptables appliqués

Les statuts de la FONDATION NOTRE DAME lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes

physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 611 (sous-traitance : mise sous pli-routage), 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre également :

- la répartition des charges de frais généraux du secteur « Charges Communes » de la Fondation abritante selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et Compte d'Emploi par Origine et Destination/Compte Emploi-Ressources (pour ceux faisant appel public à la générosité pour ces deux derniers). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les opérations entre fondations abritées sont traitées par « comptes de liaison ».

### 2.2.1 Comptabilisation des dotations & de revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL étant une fondation de flux, elle ne dispose pas de dotation.

### 2.2.2 Fonds dédiés

Le traitement comptable des fonds dédiés fait l'objet d'une présentation spécifique :

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui est le cas de la FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la FONDATION NOTRE DAME :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (FONDATION NOTRE DAME).

L'utilisation ultérieure des ressources de la FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (FONDATION NOTRE DAME), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

### 2.2.3 Traitement des legs et donations

Le nouveau plan comptable a conduit à des changements importants concernant les legs et donations et notamment leur comptabilisation dès leur acceptation par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame alors qu'ils étaient jusqu'alors comptabilisés à l'encaissement (enregistrement en engagement hors bilan à l'acceptation du Conseil et dans le compte d'attente 475 « legs et donations » au fur et à mesure des encaissements/décaissements et comptabilisé en produit net de charges lorsqu'un « lot » (un bien immobilier, les actifs financiers, etc.) de la succession était clos). Ainsi :

- les Donations temporaires d'usufruit acceptées à partir du 1er janvier 2020 figurent à l'Actif / Immobilisations incorporelles à la ligne « Donations temporaires d'usufruit ». Les revenus sont constatés en compte de résultat au moment des encaissements effectifs. Les donations temporaires d'usufruit comptabilisées en immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée de la donation temporaire avec pour contrepartie la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations ». (voir Note 3.2.1).

Toutefois, comme le permet le règlement, les donations temporaires d'usufruit antérieures au 31 décembre 2019 ou celles dont la valorisation est très incertaine restent enregistrées en engagements hors bilan et les revenus constatés au fur et à mesure des encaissements. (voir Note 6.5)

Les composantes d'un legs ou donations sont désormais les suivantes :

- les Biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés figurent à Actif / Immobilisations corporelles sur la ligne du même nom). Ils sont constitués uniquement des biens immobiliers destinés à être vendus ;
- les créances reçues par legs ou donations (Actif circulant) qui sont l'ensemble des actifs non immobiliers des legs et donations.

Les biens destinés à être cédés comme les créances peuvent faire l'objet de dépréciations.

En contrepartie figure au Passif :

- les dettes des legs ou donations (Passif / Dettes) dès lors qu'elles sont connues et figurent dans la délibération du Conseil d'Administration ;
- les provisions pour charges sur legs ou donations (Passif / Provisions) constituées de toutes les charges liées à la succession et connues au moment de son acceptation ainsi que des obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que la Fondation s'engage à exécuter en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation ;
- les fonds reportés (Passif / Fonds reportés et fonds dédiés) tant que la succession n'est pas réglée et les montants non encaissés.

En revanche, les assurances-vie demeurent enregistrées en engagements hors bilan dès lors qu'elles sont connues au 31 décembre et comptabilisées en compte de résultat uniquement à leur encaissement.

A partir de la date d'acceptation et jusqu'à la date de cession, les revenus et les charges afférents aux biens reçus par legs destinés à être cédés, sont inscrits en compte de résultat soit selon leur nature lorsque celle-ci est identifiable, soit à défaut dans les comptes :

- « Autres produits sur legs ou donations »,
- et « Autres charges sur legs ou donations »

à l'exception des charges étant identifiées comme répondant aux critères des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès ou des obligations résultant des stipulations du testateur ou donateur.

A la date de clôture, les sommes nettes des legs en cours de réalisation (actifs diminués des passifs en attente) sont neutralisées au compte de résultat par une écriture de « Report en fonds reportés liés aux legs et donations », venant en diminution du produit constaté au compte de résultat à la rubrique « Ressources liées à la générosité du public / legs, donations et assurances-vie »).

Les sommes nettes des legs encaissées sur l'exercice, relatives à des legs ou donations constatées en « Fonds reportés liés aux legs ou donations » en début d'exercice, sont reprises au résultat par le compte « Utilisation des fonds reportés liés aux legs et donations », venant en augmentation du produit constaté au compte de résultat à la rubrique « Ressources liées à la générosité du public / legs, donations et assurances-vie »

Les legs et donations en cours au 31/12/2019, non encore soldés au moment de l'entrée en application du règlement ANC N° 2018-06, ont été comptabilisés avec cette nouvelle règle

au 1er janvier 2020. Le compte 475 a été soldé au 1er janvier 2020 par la contrepartie du compte 110 « report à nouveau ». (Cf. Note 3.2.2)

#### 2.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

Chaque année, le Conseil d'Administration de la FONDATION NOTRE DAME décide de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe



### 2.3 Zoom spécifique sur le Compte Résultat par Origine et Destination (CROD) et le Compte Emploi-Ressources (CER)

En application de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 portant sur les organismes faisant appel à la générosité publique, la Fondation établit un Compte d'Emploi des Ressources (CER) qui fait partie intégrante de l'Annexe aux comptes annuels. Les méthodes d'élaboration et de présentation du CER ont été établies en mettant en œuvre les dispositions du règlement ANC n°2018-06.

Le CROD est un tableau de liaison entre le Compte de résultat et le Compte d'Emploi des Ressources, il permet notamment de déterminer en produits ceux liés à la générosité du public et ceux qui ne le sont pas, les subventions et autres concours publics, les reprises sur provisions et dépréciations et les utilisations des fonds dédiés antérieurs. En charges, trois grandes familles de charges sont déterminées, qui se retrouve dans le CER :

- Les missions sociales ;
- Les frais de recherche de fonds,
- Les frais de fonctionnement.

Il y a également les dotations aux provisions et dépréciations, l'impôt sur les bénéfices et les reports en fonds dédiés de l'exercice.

La Fondation Notre Dame est une fondation Reconnue Publique de redistribution. Non directement opérationnelle, elle soutient des projets associatifs tout comme les fondations qu'elle abrite. La nature de la Fondation abritée, qui est précisée dans sa convention de création, conduit à déterminer si elle est se rattache à l'appel public à la générosité ou non. Les fondations dites collectrices font ainsi appel public à la générosité. Leurs comptes sont publiés et diffusés systématiquement sur le site internet de la Fondation Notre Dame. A contrario les fondations privées ou patrimoniales fonctionnent sans appel public à la générosité mais uniquement à partir des apports de leurs fondateurs. (Voir Note 6.)



### 3. COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

#### 3.1 Notes sur l'Actif

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL ne dispose pas d'immobilisations financières étant une fondation sans dotation.

##### 3.1.1 Disponibilités

	31/12/2020	31/12/2019
Compte sur livret et Compte(s) Courant(s)	526 435 €	484 120 €
<b>TOTAL</b>	<b>526 435 €</b>	<b>484 120 €</b>

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brève échéance, les fonds sont systématiquement placés en compte sur livret. La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL apportant son appui au Prieuré d'Ardevon et notamment aux travaux, il existe un décalage dans le temps entre les fonds reçus et les versements aux projets. 55 % des disponibilités soit 290 K€ sont encore engagés pour financer des travaux.

##### 3.1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>			
Dons perçus en janvier n+1 au titre de l'année n	2 750	2 750	
Débiteurs divers			
<b>TOTAL</b>	<b>2 750 €</b>	<b>2 750 €</b>	

L'essentiel des créances concerne les dons arrivés fin 2020 et encaissés en janvier 2021.

##### 3.1.3 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Créances clients et comptes rattachés	2 750		2 750	35 340
Autres créances				3 166

TOTAL	2 750 €		2 750 €	38 506 €
-------	---------	--	---------	----------

## 3.2 Notes sur le Passif

### 3.2.1 Fonds associatifs

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL est une fondation de flux. Elle ne dispose pas de fonds associatifs.

### 3.2.2 Fonds dédié spécifique et report à nouveau

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, dans les plaquettes des comptes édités spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

<b>Report à nouveau au 01.01.2020</b>	367 827€
<b>Résultat 2020</b>	-130 262€
<b>Report à nouveau au 31.12.2020</b>	<b>237 565 €</b>

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

Un fonds dédié spécifique a été créé fin 2017 pour suivre l'utilisation des fonds reçus au titre du Prix Louis D, par la FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL. Le Fonds était de 84 K€ à fin 2019. Il a été entièrement consommé durant l'exercice, notamment pour couvrir les charges des travaux du bâtiment culturel.

## Variation des fonds dédiés issus de

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés (*)
<b>Subventions d'exploitation</b>							
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>							
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>							
Fonds Prix Louis D.	84 396		84 396			-	
<b>TOTAL</b>	<b>84 396</b>	-	<b>84 396</b>	-	-	-	-

(\*) Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

### 3.2.3 Provision de variation des fonds reportés :

Provision de variation des fonds dédiés				
Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	dotation	reprise	A la clôture de l'exercice
<b>Provision de variation des fonds reportés</b>				
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-

Il n'y a pas eu de provisions pour variation et il n'y a plus de fonds dédiés en fin d'exercice.

### 3.2.4 Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Projets bénéficiaires restant à solder	290 416	290 416		
<b>TOTAL</b>	<b>290 416 €</b>	<b>290 416 €</b>		

Il restait à verser au 31 décembre les fonds engagés pour une partie des travaux du bâtiment culturel, son équipement ainsi qu'une partie de fonds de roulement pour permettre de mieux gérer le suivi des travaux en lien avec des subventions publiques à recevoir directement par le Prieuré.

### 3.2.5 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Fournisseurs France	783	
Fournisseurs factures non parvenues	69	
<b>Valeurs nettes comptables</b>	<b>852 €</b>	

### 3.2.6 Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2020	Exercice 2019
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	852	
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Soutiens de projets engagés à verser	290 416	69 416
<b>DETTES</b>	<b>291 268 €</b>	<b>69 416 €</b>



## 4. COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 Charges administratives communes

Les charges administratives communes (1.252.012 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du Programme Entraide de la FONDATION NOTRE DAME. Elles s'élèvent en 2020 pour la FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL à 11 153 €.

### 4.2 Projets soutenus

	Projets nets engagés	
	Nombre	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	6	363 000 €
Accompagnement et suivi des projets		56 165 €
<b>Total des missions sociales Fondation</b>	<b>6</b>	<b>419 165 €</b>

L'accompagnement des projets concerne la mise en place d'une programmation culturelle au Prieuré d'Ardevon.



## 5. COMMENTAIRES SUR LE CROD (COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION) ET LE CER (COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES)

### 5.1 Produits (CROD)/Ressources (CER) par origine

#### 5.1.1 Produits liés à la générosité du public / Dons, legs et mécénat (Rubrique 1)

Il s'agit essentiellement de dons manuels, de legs, assurances-vie, droits d'auteur et donations simples ou donations temporaires d'usufruit ainsi que désormais du Mécénat d'entreprises et autres personnes morales.

Il est précisé « dons affectés » quand les donateurs n'ont pas donné pour l'ensemble des actions portées par la Fondation mais ont précisé spécifiquement leur volonté de soutenir un projet précis ou que la Fondation a recueilli des dons dans le cadre d'une collecte affectée à un projet donné.

#### 5.1.2 Autres produits liés à la générosité du public (rubrique 1.3)

Les autres produits liés à la générosité du public sont essentiellement les produits financiers issus des ressources collectées auprès du public.

#### 5.1.3 Subventions & autres concours publics (rubrique 3)

Le modèle économique de la Fondation repose sur la générosité publique. Il n'y a pas de recherche organisée de subventions et autres concours publics. Ces démarches sont éventuellement portées directement par les œuvres bénéficiaires.

#### 5.1.4 Utilisation des fonds dédiés antérieurs

La variation des fonds dédiés est explicitée dans les annexes aux comptes, au point 3.2.2.

#### 5.1.5 Contributions volontaires en nature (CER)

Les contributions volontaires en nature sont explicitées dans les annexes aux comptes, au point 7.3.

#### 5.1.6 Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice (CER)

Dans le CER spécifique de chaque fondation faisant appel public à la générosité, le report des ressources ne concerne que les ressources qui ne sont pas affectées par les donateurs à un emploi plus restrictif que l'objet général de la fondation abritée.



5.3 CER 2019

CER 2019 de la Fondation du MONT SAINT MICHEL

Emplois	Emplois Compte de résultat	Affect. par emploi des ress. collectées auprès du public sur N	Ressources	Ressources Compte de résultat	Suivi des ress. collectées auprès du public et et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		153 877
<b>1 Missions Sociales</b>	<b>214 490</b>	<b>(7 428)</b>	<b>1 - Ressources collectées auprès du public</b>	<b>276 773</b>	<b>276 773</b>
1-1 Réalisées en France	214 490	(7 428)	1-1 Dons et legs collectés	275 347	275 347
- Actions réalisées directement	4 570	3 322	- Dons manuels non affectés	275 347	275 347
- versements à d'autres organismes agissant en France	158 030	(28 285)	- Dons manuel affectés		
- Accompagnement des projets	51 889	17 535	- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
1-2 Réalisées à l'étranger			1 -2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 426	1 426
- Actions réalisées directement			- Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public		
- Versements à un organisme centrale ou d'autres organismes			- Produits financiers	1 426	1 426
			- Loyers et remboursement de charges		
<b>2 Frais de recherches de fonds</b>	<b>58 744</b>	<b>58 744</b>	<b>2 - Autres fonds privés</b>		
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	58 744	58 744	3 - Subventions & Autres concours publics		
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / total ressource collectées	21,22%		4 - Autres Produits		
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés			- Produits financiers		
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			- Loyers		
2-4 Frais d'information et de communication					
<b>3 Frais de fonctionnement</b>	<b>11 507</b>	<b>11 507</b>			
- Frais de gestion	11 507	11 507			
- Frais de gestion immobilière					
- Charges financières					
		62 822			
<b>I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat</b>	<b>284 440</b>		<b>I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat</b>	<b>276 773</b>	
<b>II - Dotations aux provisions</b>			<b>II - Reprises des provisions</b>		
<b>III - Engagements à réaliser sur ressources affectées</b>			<b>III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs</b>	<b>221 618</b>	
			<b>IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public</b>		
<b>IV - Excédent de ressources de l'exercice</b>	<b>213 951</b>		<b>V - Insuffisance de ressources de l'exercice</b>		
<b>V -TOTAL GENERAL</b>	<b>498 391</b>		<b>VI -TOTAL GENERAL</b>	<b>498 391</b>	<b>276 773</b>
<b>V - Parts des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VI - Neutralisation des dot. aux amort. des immo. financées à compter de la 1ère application du régl par les ress. collectées auprès du public</b>					
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>62 822</b>	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>62 822</b>
			<b>Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice</b>		<b>367 827</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		



## 6. AUTRES INFORMATIONS

### 6.1 Locaux

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL est domiciliée au 2, Rue du Prieuré d'Ardevon, 50170 Pontorson.

### 6.2 Effectifs

En 2020, la FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL s'est appuyée sur une salariée partageant son temps entre la collecte de fonds, la coordination des activités du Prieuré et l'animation culturelle et une salariée dédiée à la programmation culturelle.

Une partie des salaires sont ainsi affectées en « accompagnement de la mission sociale » et une partie en « appel public à la générosité ».

Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Non-cadres	ETP Non Cadres	Total	Total ETP
2019	2	1,26			2	1,26
2020	2	1,40			2	1,40

### 6.3 Contribution des bénévoles

La FONDATION DU MONT-SAINT-MICHEL dispose d'un Comité exécutif bénévole composé :

- pour partie des fondateurs ou représentants des fondateurs ;
- pour partie de personnes qualifiées.

Par ailleurs, des bénévoles œuvrent au bon fonctionnement des projets financés par la Fondation Du Mont Saint-Michel.

Le barème retenu pour la valorisation du bénévolat est un barème simple et lisible, avec trois niveaux de bénévolat :

Le temps d'un « administrateur » : valorisé à 4.3 fois le SMIC chargé.

On considère que le travail demandé par un Conseil d'administration, un Comité exécutif, ou encore un Comité de fondation privée, représente l'équivalent d'un jour de travail par bénévole et par Conseil ou Comité,

Le temps d'un bénévole « cadre » : valorisé à 2,2 fois le SMIC augmenté des charges patronales,

Le temps d'un bénévole « employé » : valorisé au SMIC augmenté des charges patronales.

Année	Total	Total ETP	VALORISATION
2019	27	2,10	
2020	32	1,69	146 915

Contributions volontaires en nature	2020	2019		2020	2019
<b>Emplois de l'exercice</b>			<b>Ressources de l'exercice</b>		
<b>1 - Contributions volontaires aux missions sociales</b>			<b>1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>		
Réalisées en France	116 454		Bénévolat	146 915	
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
			Dons en nature		
<b>2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>					
<b>3 - Contributions volontaires au fonctionnement</b>	30 462				
<b>TOTAL</b>	<b>146 915 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>146 915 €</b>	

Rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

<b>Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice</b>	84 396	306 014
(-) utilisation	84 396	221 618
(+) report		
<b>Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice</b>		84 396

## 6.4 Honoraires du Commissaire aux comptes

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 87.225 € dont 18 K€ au titre du contrôle légal et 69 K€ au titre des autres services (rapports et attestations pour le comptes des fondations abritées). Ils sont partagés avec l'ensemble des fondations abritées à travers les charges administratives communes.

## 6.5 Engagements hors bilan

### 6.5.1 Engagements donnés

Il n'y a pas d'engagement donné en 2020.

### 6.5.2 Engagements reçus

Il n'y a pas d'engagement reçu en 2020.

